

Communiqué de presse

Anncy,
Le 20 mai 2014

Covoiturage : NTN-SNR passe la seconde !



NTN-SNR s'est associé au Conseil Général de Haute-Savoie pour proposer à ses 2600 collaborateurs du bassin annécien un dispositif de covoiturage. Une démarche visant à réduire les impacts sur la planète pour davantage de partage de moments conviviaux.

Le 12 mars 2014, NTN-SNR a lancé son site web de covoiturage, en collaboration avec le Conseil Général de Haute-Savoie. Ce nouveau service permet aux 2600 salariés du département de trouver en quelques clics un covoitureur pour un trajet domicile-travail, grâce à un espace semi-privé où ils peuvent être mis en relation de manière privilégiée.

NTN-SNR a choisi le covoiturage car il :

- permet de réduire les impacts environnementaux (gaz à effet de serre)
- limite la circulation sur les voies d'accès aux sites (impact sur le voisinage)
- donne aux salariés l'opportunité de réduire leurs frais de transport
- limite le nombre de places de parking utilisées sur les sites
- est une occasion de créer des liens entre les salariés

2 mois après le démarrage, 80 collaborateurs se sont déjà inscrits sur www.covoiturage.cg74.fr/cov/ntn-snr. Les actions de communication se poursuivent (foire aux questions, flyers, affiches, articles dans le journal interne, plaquette d'information...) afin de donner envie à chacun de faire un petit geste pour de grands changements !



Contact presse
Florence Mièvre-Tissot - +33 (0)4 50 65 33 92 – florence.mievre@ntn-snr.fr
www.ntn-snr.fr